Cinquante cinquième année. - N ° 188 A Samedi 25 et dimanche 26 septembre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1692

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Extrait de jugement

Date : 16 septembre 2021.
Jugement d'interdiction de gérer.
831 676 762 RCS Nantes.
HIRO EXPRESS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Transport public routier de marchandises et/ou location de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de Pma..
Adresse : 1, rue Charles Viaud, 44200 Nantes.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Florian Hamon pour une durée de 6.